



Projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale »

ATELIER DE SENSIBILISATION ET DE PLANIFICATION DU PROJET MNV AU BURUNDI

Bujumbura, 26 – 27 mars 2013

COMMUNIQUE FINAL



L'atelier portant sur la sensibilisation, la planification du processus REDD+ et le lancement national de la mise en place d'un système de surveillance et de MNV national au Burundi a eu lieu à Bujumbura, à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika les 26 et 27 mars 2013. Cet atelier a été organisé conjointement par le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) et la FAO. Les participants provenaient des institutions telles que la Présidence de la République du Burundi, la Deuxième Vice-Présidence de la République du Burundi, l'Assemblée Nationale, la BAD, l'Ambassade de Belgique, les ministères sectoriels, les organisations internationales, la société civile et les peuples autochtones, les médias publics et privés. 70 participants ont été présents durant l'atelier.

L'ouverture officielle de l'atelier a été assurée par l'Assistant du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, M. Déogratias BABONWANAYO, par le Représentant de la COMIFAC M. Etienne MASUMBUKO, et par le Représentant de la FAO au Burundi M. Mohamed HAMA GARBA.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Identifier les parties prenantes et les partenaires clés et définir leurs rôles ainsi que les besoins en renforcement des capacités pour le développement du processus REDD+ et particulièrement du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) ;
- Informer les différentes parties prenantes sur les objectifs, les résultats et les priorités du projet ;
- Amorcer les discussions sur les arrangements institutionnels du processus REDD+ et du SNSF, sur la méthodologie de rédaction du R-PP et sur la feuille de route du processus REDD+ et du SNSF.

L'atelier a été modéré par M. Serge NGENDAKUMANA, consultant spécialiste en politique et gouvernance environnementale.

Durant l'atelier, les participants ont pu suivre des présentations portant sur :

- Le projet MNV et l'état d'avancement du projet par M. Cléto NDIKUMAGENGE, CTP du Projet MNV ;
- L'état de l'environnement et des forêts au Burundi, par M. Jean MUGISHAWIMANA, Point Focal REDD+ du Burundi et Directeur technique de l'INECN ;
- L'avancement des négociations et des politiques sur le changement climatique au Burundi par Mme Rénilde NDAYISHIMIYE, Directrice Générale de l'IGEBU et Point Focal CCNUCC du Burundi ;
- Le concept de REDD+ et de changement climatique, par Dr Mino RANDRIANARISON, spécialiste en politiques liées à la REDD+ de la FAO ;
- Le système national de surveillance des forêts par M. Quentin RENARD, spécialiste en inventaire forestier de la FAO ;
- Le processus de développement du R-PP par Dr Mino RANDRIANARISON, spécialiste en politiques liées à la REDD+ de la FAO ;
- Le partage des expériences du Cameroun sur le développement du processus REDD+ de ce pays, par Dr Joseph Armathé AMOUGOU, Point Focal CCNUCC du Cameroun.

Au terme des travaux, des présentations et des débats en plénière, les recommandations suivantes ont été formulées :

Pour le Gouvernement du Burundi, il est recommandé de :

- Identifier l'équipe qui sera en charge de la mise en place du processus REDD+ et de la rédaction du R-PP ;
- Identifier et renforcer rapidement les capacités des experts à impliquer dans le processus ;
- Impliquer toutes les parties prenantes au processus dès le début des discussions et concertations afin de faire un processus REDD+ inclusif ;
- Préparer des projets et des plans d'action à soumettre aux bailleurs de fonds pour demander les financements nécessaires pour faire avancer le processus REDD+. Le R-PP fait partie de ces documents techniques à préparer par le Burundi ;
- Insister sur l'appropriation du processus REDD+ par le Burundi à travers l'implication des potentielles parties prenantes ;
- Développer une approche intégrée afin de pouvoir prendre en considération tous les aspects et les causes de déforestation et de dégradation des ressources naturelles et forestières ;
- Mieux organiser l'archivage des données disponibles en inventaires forestiers et en imagerie satellitaire ;

- Se rapprocher du CIRAD et d'autres coopérations techniques dans un délai d'une année au plus pour avoir accès aux données d'inventaires forestiers du Burundi faits antérieurement ;
- Renforcer la coopération avec les pays voisins pour la maîtrise des fuites des émissions.

Pour la FAO, à travers la mise en œuvre du projet, il est recommandé de :

- Renforcer les formations et les remises à niveau des institutions et des techniciens qui seront en charge de la mise en œuvre du processus REDD+, de l'inventaire et de la télédétection ;
- Renforcer la sensibilisation et la communication à tous les niveaux et dans tous les secteurs sur le concept de REDD+ et les éléments constituant l'outil MNV (inventaire et télédétection) ;
- Appuyer techniquement le Burundi pour le montage de son document R-PP ;
- Réactualiser l'étude sur la filière bois intégrant l'aspect relatif aux circuits de commercialisation au Burundi ;
- S'arrimer à la Vision 2025 du Burundi pour la mise en œuvre de son processus REDD+.

Pour la COMIFAC, il a été recommandé de :

- Renforcer l'intégration systématique des 4 pays de la COMIFAC (Burundi, Tchad, Rwanda et Sao Tome & Principe) dans le développement des activités dans la sous-région d'Afrique Centrale ;
- Stimuler les coopérations entre les différents pays de l'Afrique Centrale à travers les échanges Sud-Sud.

Pour la feuille de route de la mise en œuvre du processus de rédaction du document de préparation à la REDD+, les éléments suivants ont été programmés :

- Les détails de la planification du processus prenant en compte toutes les activités à mener pour la rédaction du document R-PP seront disponibles à partir du 28 mars 2013 ;
- Les sensibilisations et le partage des informations seront permanents et prendront en compte les spécificités du Burundi. Les activités de sensibilisation et de partage d'information ont commencé avec le présent atelier ;
- Les options de rédaction du document R-PP ainsi que les TDR des experts qui seront en charge de la rédaction du R-PP seront disponibles à partir de mi-avril 2013 ;
- Les consultations locales, régionales et nationales se feront entre avril et septembre 2013 ;
- L'atelier de validation national du document R-PP sera réalisé avant novembre 2013 pour permettre la soumission du document au plus tard en décembre 2013.

Fait à Bujumbura le 27 Mars 2013

Les participants